



Lutte Contre les Discriminations

Ethnicité, religion et migration dans le système éducatif

Numéro dirigé par Maïtena Armagnague et Jean-François Bruneaud

2ème Appel à articles

LES CAHIERS DE LA LCD (Lutte Contre les Discriminations)

Les cahiers de la LCD sont une nouvelle revue dans le paysage universitaire français¹. Ils visent à rassembler les connaissances et enrichir la réflexion et l'action autour des questions liées à la lutte contre les discriminations. Ainsi formulés, les cahiers ne sont pas uniquement une revue « qui traite » des discriminations mais également une revue « qui lutte » contre ces dernières à travers les propositions des chercheuses et chercheurs, mais aussi des acteurs et actrices de la lutte contre les discriminations. A destination des universitaires et étudiant.e.s comme des professionnel.le.s du champ des discriminations, les cahiers de la LCD encouragent des propositions d'articles et de thématiques variés, à l'interface des compétences académiques et professionnelles.

Pour ce second appel à articles, la revue « Les cahiers de la LCD » (Lutte Contre les Discriminations) a décidé de s'intéresser à **l'Ethnicité, la religion, et la migration en contexte scolaire et universitaire.**

Dans un contexte social marqué par les questionnements à la fois des politiques migratoires et de celles liées aux questions identitaires, dont religieuses, et par la montée des positions politiques normalisantes et sécuritaires, les Cahiers de la LCD proposent une réflexion relative à l'analyse de ces questions dans le système éducatif. Souvent présenté comme l'outil emblématique de l'égalisation, comment le système éducatif reconnaît-il/compose-t-il ou traite-t-il, dans les faits, les dimensions ethniques ou religieuses s'exprimant en son sein ? Comment ces questions s'articulent-elles aux dominations socio-économiques dans les réalités scolaires quotidiennes ? De même, concernant la situation des enfants et jeunes

¹ Site de la revue en préparation



Lutte Contre les Discriminations

migrants, comment s'organise, à leur rencontre, le droit à la scolarisation prévu par le législateur ? Sur quelles catégorisations repose cette expérience scolaire ?

Les contributions proposées pourront s'organiser à partir de 3 axes :

- Ethnicité et système éducatif,
- Religion, religiosité et système éducatif,
- Migration et système éducatif.

Les propositions pourront porter sur l'ensemble du système éducatif en France, de l'école maternelle et primaire à l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (orientation, stages et recherche de stage, apprentissage) et/ou à partir de comparaisons internationales. Elles pourront être consacrées à l'enseignement public ou privé, « classique » ou « expérimental ». Seront privilégiés les articles portant sur les discriminations institutionnelles, notamment dans le cadre d'approches intersectionnelles ou sur les questions de justice. Mais également les articles traitant du vécu des acteurs fréquentant le milieu éducatif, quel que soit leur statut, en termes d'expériences liées à la migration, l'ethnicité, l'ethnisation et la religion.

Différentes échelles pourront être envisagées :

- une échelle « micro », portant sur les pratiques pédagogiques, les différents acteurs, leurs expériences, actions, expressions et leurs subjectivités, qu'il s'agisse d'élèves, de parents, de familles ou d'acteurs éducatifs et/ou institutionnels ainsi que leurs inter-relations ;
- Une échelle « méso », relative à l'articulation des pratiques et des contextes pédagogiques ou institutionnels avec les territoires et leur configuration spécifique ;
- Une échelle « macro », liée aux orientations structurelles et institutionnelles des politiques et à leur évolution et/ou à leur application concrète.

Dates limites d'envoi et conditions :

- L'ensemble des articles soumis à expertise devront-êtré envoyés simultanément aux deux adresses suivantes **avant le 20 avril 2016** : jean-francois.bruneaud@u-bordeaux.fr et maitena.armagnague@gmail.com

- Les articles feront l'objet d'une double expertise en aveugle.
- Les auteur.e.s seront informé.e.s de la recevabilité de leur proposition, ou de la correction et types de corrections le **30 mai 2016** au plus tard.
- Les articles retenus devront être envoyés modifiés, avant le 20 juin 2016.

20 avril 2016	Date limite pour propositions d'articles
30 mai 2016	Information d'acceptation ou refus + navette éventuelle
20 juin 2016	Retour définitif des articles après navette
Fin septembre 2016	Publication du n°2 des Cahiers de la LCD

Style attendu des propositions :

Ces propositions devront comprendre :

- L'article complet (30.000 environ)
- Une présentation de(s) auteur.e.s -2,3 publications et affiliations
- Un résumé en français (10lignes)
- Des notes de lecture, recensions, notes de synthèses sont aussi attendues.

NORMES DE REDACTION :

- Les notes de bas de page ne renvoient pas aux références bibliographiques mais permettent d'indiquer des éléments n'apparaissant pas dans le texte.
- Les références s'écrivent dans le texte (NOM, Date) : si plusieurs références d'un même auteur renvoient à la même date, merci d'accoler à cette dernière une lettre (a, b, c) que l'on retrouvera en bibliographie.
- Pour les livres : Nom Initiale du prénom. (date), *Titre du livre*, édition, collection, date.
- Pour les articles : Nom Initiale du prénom. (date), « Titre de l'article », *Nom de la revue*, numéro, volume, pagination (ex : pp. 10-20).



Lutte Contre les Discriminations

- Pour un chapitre de livre : Nom Initiale du prénom. (date), « Titre de l'article », in *Titre du livre* (Nom de / de la dir., Initiale du prénom, dir.), éditeur, coll., pagination (ex : pp. 10-20).
- Pour les articles électroniques, merci de compléter vos références par : Disponible sur : lien. Consulté le : Jour / Mois / Année.
- Les citations (textes ou entretiens) sont proposées en « *italique* ».
- Chaque auteur.e soulignera 2-3 phrases importantes de son texte afin que ces dernières puissent être mises en exergue lors de la mise en page.
- Les illustrations utilisées doivent être libre de droits (ou fournies avec un accord d'utilisation). Les graphiques et illustrations sont numérotés et comprennent titre et légende.